

RESTITUTION ET SYNTHÈSE

SITE LYON MOUCHE – ÉTUDE DE CAS ENTPE

LES RATIONALITÉS DE L'ACTION PUBLIQUE ET DIALOGUE TERRITORIAL

67 étudiants, 1^{ère} année de l'ENTPE, ont participé à l'étude de cas.

Réalisé deux fois à l'identique dans la méthode mais avec des acteurs différents à chaque fois :

- ❖ Visite des Halles de Faubourg et exposition Site Lyon Mouche: qu'est-ce qu'une occupation temporaire ? Quelles nouvelles pratiques, nouveaux métiers pour faire la Ville ? Rencontre avec 3 à 4 acteurs
- ❖ Entretiens d'1 heure par acteurs, 3 sont reçus à l'ENTPE
- ❖ Mise en scène à travers un jeu de rôle à 25, « Echanges et négociations multi-acteurs »

Les acteurs rencontrés sont :

- Sncf immobilier : *J.Thieux et C.Créange*
- Ville de Lyon et Métropole : *L. Graber, E.Gerbaud, Q.Vernette*
- Associations : *Atelier la Mouche /A. Pinon; Taverne Gutenberg /G.Sénéchal; Intermède / B.Pradel; SIMIL 500 /J.Régis, P.Régis et Y.Durieux*
- Ecole Urbaine de Lyon: *F.Pirola*
- Linkcity : *P. Cantin-Michaud et A. Chapolard*

Les enseignantes sont : H.Balazard et H.Cauchoix

Bâtiments ayant un intérêt patrimonial



Cantine

Rotonde

Halles historiques

CREM

Entrepôt

Îlot logement

2030 site pouvant changer d'activité

Site en activité

Voie ferrée

Occupation par des associations (Rotonde 7 voies sur 36)

Site en activité utilisé par la SNCF

SYNTHÈSE

RÉALISÉ SUR LA BASE DES ENTRETIENS ET DES ECHANGES DE LA REUNION PLURI-ACTEURS DU 23/01

- Le site Lyon-Mouche est propriété (foncier et bâti) de la SNCF immo
- Ce site est identifié parmi 25 sites en France comme site ferroviaire stratégique avec un potentiel de valorisation et de développement à moyen/long terme, par la SNCF immo
- C'est un lieu en activité industrielle partielle et friche partielle, en cœur de Ville. Actuellement détaché de la Ville : emmuré, rehaussé avec un dénivelé de 10 mètres sur l'ensemble du terrain.
- Une activité ferroviaire industrielle est toujours présente en partie (entretiens des machines et bureaux). Certaines activités sont transférés dans d'autres lieux (mars 2019 pour l'activité hébergé dans le site « entrepôt comme nommé carte ci-dessus).
- Des associations liés à l'activité cheminote (ancien matériel, modélisme, soudure) utilisent également les infrastructures ou les locaux.
- Le devenir de ce site se discute dans le cadre d'un protocole d'accord entre la Métropole et la SNCF immo qui comprend l'ensemble des sites qui concernent ces deux entités. A ce propos, ce lieu a bénéficié de plusieurs études : techniques, architecturale, urbaine et environnementale.
- La dernière étude en date permettant de projeter une orientation architecturale du lieu, est caduque car elle était lié à l'implantation d'un Centre de formation technique SNCF qui n'aura pas lieux au site Lyon- Mouche

SYNTHÈSE

RÉALISÉ SUR LA BASE DES ENTRETIENS ET DES ECHANGES DE LA REUNION PLURI-ACTEURS DU 23/01

- L'infrastructure est déclinante (certains bâti se dégrade, par exemple : le toit de la Rotonde)
- Depuis 2 ans, le site Lyon Mouche a été patrimonialisé (construit social et appropriation symbolique appliqué à un espace historique), ce qui a introduit des ressources actives et un capital nouveau pour ce lieu : identité du bâti, matériel et savoir-faire.
- Le site Lyon Mouche a la particularité d'intéresser et de provoquer de l'implication citoyenne et « professionnelle » de porteurs de projets issus des milieux intermédiaire de la planification urbaine : collectifs d'indépendants, associations culturelles, associations d'acteurs pour la valorisation patrimoniale des sites ferroviaires...
- Ce que dit la réglementation (contraintes et possibles), d'après le PLUH applicable en 2019 (pour 10 ans) une reconnaissance de la rotonde classé comme bâti à préserver (demande qui a émergé lors de l'enquête publique). Donc, elle doit donc être conservé.
 - Le reste du site est une zone USP (urbaine de service public). Cela implique qu'il y est une activité d'intérêt général.
- La vocation à moyen long terme est à réinventer. Mais cela doit se faire dès à présent pour pouvoir prendre en compte les délais légaux types baux, permis... sur lequel le propriétaire est engagé

RESTITUTION

RÉALISÉ SUR LA BASE DU JEU DE RÔLE DES ÉTUDIANTS ENTPE

L'enjeu du dialogue est réel:

- Croiser les regards afin d'appréhender la multiplicité des fonctions actuelles ou à venir de ce lieux : fonction économique, industrielle, récréative, patrimoniale, culturelle...
- Partager l'information, clarifier les points délicats, construire un langage commun, équilibrer les rapports de force
- Un consensus collectif émerge sur l'intérêt commun à travailler ensemble sur la construction d'un projet partagé défini sur un périmètre et des enjeux précis qui ne concerne pas l'ensemble du site.
- Chaque partie prenante a mûré son projet est arrive aujourd'hui à un moment clé : **besoin d'un déclencheur fort.**

Suite aux jeux de rôle, les recommandations :

- 1- Différencier et mieux identifier : 3 lieux/objets pour aboutir à une discussion constructive :
 - **L'aménagement général du site (planification), à long terme**
 - **La Rotonde : usage d'aujourd'hui et de demain**
 - **L'occupation temporaire/transitoire du site Halles historiques**
- 2- Hiérarchiser et caractériser les fonctions de ces 3 lieux /objets.
- 3- Collectivement : juger et apprécier de la rareté, du potentiel de ces lieux/objets

RÉUNION DU 23/01 – TEMPS D'ÉCHANGES MULTI-ACTEURS

30 personnes présentes :

- Métropole Grand Lyon et Ville de Lyon 7^{ème}
- Sncf immobilier
- Association présente sur le site Lyon Mouche : SIMIL 500 (entretien locomotive historique), AMFL association modélisme
- Linkcity
- Atelier la Mouche
- Association Intermède
- Taverne Gutenberg
- Les étudiants ENTPE volontaires qui ont participé au cours

Cette réunion a été animé par les deux enseignantes ENTPE de ce cours :

- Hélène Balazard, chercheuse à l'ENTPE, UMR EVS
- Hélène Cauchoix, professionnelle démarche de Dialogue Territorial
Mission Gerland et Ecole Urbaine (excusé)

CE QUE CHACUN A SOUHAITÉ POUR : « DEMAIN CE QUE J'AIMERAI VOIR AVANCER / TRAVAILLER »

1. Activer un temps de travail collectif sur les programmations d'usages possibles sur le site Lyon Mouche. Ce que les acteurs peuvent proposer, ce que la collectivité envisage, avec une animation de la mission Gerland. La décision reste au propriétaire mais l'envergure et les possibilités de portages de projets peuvent être partagés.
2. Comprendre les contraintes et possibles qui découlent du principe de Zone USP ?
3. Proposer un temps de travail sur le thème « l'accueil du public dans le site, aujourd'hui, demain... », sécurité, règles et usages, ouverture de droit d'entrée pour les associations de valorisation du bâti type association La Mouche ?
4. Envisager une activité patrimoniale récréative sur une petite partie du site Lyon Mouche.
5. Travailler sur les opportunités d'activités aujourd'hui pour une préfiguration intermédiaire en prenant compte des contraintes urbanistique actuelle, pour exemple le site de Nexans.
6. Connaître et construire les volontés communes entre les acteurs concernés par le site Lyon Mouche : propriétaire, collectivités, associations locales, professionnels...
7. Co-construire une expérience sur la transformation d'occupation industrielle en autre.
8. Renforcer les capacités d'innovations lorsqu'il y a une mise commun, aujourd'hui pour dans 10 ans, 15 ans.